

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 38 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU VENDREDI 30 JANVIER 2026 A 19H00**

Date de la convocation : 24/01/2026

L'an deux mil vingt-six, le trente janvier à 19h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire

M. Fabien VIEILLE-MECET, M. Laurent CLAUDET, Mme Jennifer BRESSAND, Adjoints
Mmes Pascale FAIGNEZ, Chantal GUIGNARD, conseillères municipales.

Excusés : Mme Justine GRENON, M. Mathieu BAUDIN, conseillers municipaux.

Absente : Mme Corinne GARNIER, conseillère municipale

Secrétaire de séance : Mme Jennifer BRESSAND

Ordre du jour de la séance n° 38 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 37 du 28 novembre 2025.

2. Administration générale.

- Délibération pour l'attribution de compensation définitive 2025.
- Secrétariat partagé : informations.

3. Bâtiments publics et patrimoine.

- Restauration théâtre : devis en attente.
- Contrôle sécurité de l'amphithéâtre.

4. Église et cimetière.

- Charpente de l'église : Relance de Pateu Robert suite à leur visite du 09/09.
- Chaire à prêcher : Devis de M. Bulle

5. Jeunesse, sports, vie associative.

- Randonnée 2026 des fruitières à Comté : Retour sur la réunion du 21 janvier.
- P.V. de l'assemblée générale du club de l'Amitié de Bulle.
- Nouvelle organisation du département en faveur des personnes âgées.
- Aménagement d'un espace ping-pong.

6. Bois et forêts.

- ONF : Proposition de convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route.

7. Milieux naturels.

- Visite berges du Dugeon le 17 octobre : C.R. d'Adèle Coulombier de l'EPAGE.

8. Divers.

- Caserne des pompiers à Bulle : Retour d'infos du département.
- Demande pour l'installation d'un food-truck le jeudi soir.

Procès-Verbal :

Avant de commencer la séance, le Maire souhaite la bienvenue à M. GOGUEY Sébastien qui est venu assister à cette séance.

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 37 du 28 novembre 2025

Sans opposition ni commentaire, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Administration générale

- Délibération pour l'attribution de compensation définitive 2025.

Délibération DCM_20263001_01

Le Maire informe du versement par la CFD de la somme de 102.327,00 € au titre de l'attribution de compensation définitive pour l'année 2025.

Il convient de délibérer sur l'attribution de cette somme.

Les membres du conseil valident cette attribution à l'unanimité.

- Secrétariat partagé : informations.

Le Maire rappelle que, depuis quelques mois, le secrétariat partagé entre les communes de la CFD (sauf Frasné) est en place. Mme Aurélie Lefèvre, secrétaire remplaçante est embauchée par la commune de La Rivière-Drueon. Afin de pérenniser le poste et de répondre aux besoins, l'accord a été renforcé entre les communes souhaitant bénéficier du service.

Mme Lefèvre sera présente à Bannans toutes les 3 semaines à raison de 3,5 heures.

La facture sera établie chaque trimestre par la commune de La Rivière qui éditera également un planning sur 3 mois.

Le coût pour Bannans est de 600 € pour 2025 et 3.400 € prévus pour 2026.

3. Bâtiments publics et patrimoine

- Restauration théâtre : devis en attente

L'entreprise Vetter a donné des précisions concernant la demande de réalisation d'une variante.

D'après sa réponse, il semble que cette variante ne sera pas beaucoup moins onéreuse que son devis initial.

M. Vetter souhaite reprendre des mesures et s'appuie sur les plans pour l'ajustement de son devis.

- Contrôle de sécurité de l'amphithéâtre.

Le Maire indique que 2 sociétés spécialisées dans ce genre de contrôle n'ont pas donné suite à nos demandes.

Il propose de relancer l'une d'elles et de rechercher un autre prestataire susceptible d'effectuer ce contrôle.

4. Eglise et cimetière

- Charpente de l'église : Relance de Pateu Robert suite à leur visite du 09/09

Le Maire rappelle que l'entreprise est intervenue le 09/09/25 et a bien constaté le problème d'humidité dans l'église mais sans identifier l'origine (maçonnerie et/ou charpente).

Le Maire va les relancer.

➤ Chaire à prêcher : Devis de M. Bulle

Le Maire rappelle au conseil que l'accès à la chaire à prêcher est actuellement condamné de façon sommaire et qu'il est nécessaire de réaliser une sécurisation plus adaptée et mieux intégrée.

M. Bulle, maître menuisier d'art qui a déjà beaucoup œuvré dans l'église nous a transmis un devis pour la fabrication et la mise en place d'une balustrade et d'une porte coulissante verticalement munie de verrous, le tout pour un montant de 1.390 €.

À l'unanimité, les élus donnent leur accord.

5. Jeunesse, sports, vie associative.

➤ Randonnée 2026 des fruitières à comté : Retour sur la réunion du 21 janvier

L'organisation de la randonnée des fruitières suit son cours. La CFD a accepté d'augmenter de 2 € les tarifs d'inscription qui passent de 15 à 17 € pour les inscriptions en ligne afin de compenser le fait que les repas seront livrés par un traiteur, ce qui facilitera l'organisation et permettra de réaliser 2 lignes de service des repas et donc de réduire très fortement le temps d'attente qui était fortement critiqué par le public.

De plus, la CFD augmente sa participation de 3.500 € permettant de garantir à l'association porteuse de l'évènement un bénéfice minimum de 11.500 € (au lieu de 8.000) et augmente aussi le plafond de bénéfice qui passe de 12.000 € à 15.500 €.

Par ailleurs, le nombre de repas est désormais limité à 2.000.

➤ P.V de l'assemblée générale du club de l'amitié de Bulle.

Délibération DCM_20263001_02

Le Maire rappelle que faute de président, le Club du 3è âge de Bannans a été dissout le 20/03/2025.

Plusieurs personnes de Bannans se sont alors inscrites au Club de l'amitié de Bulle.

Il précise que lors de l'assemblée générale du Club de l'amitié de Bulle qui s'est tenue le 9/12/25, il a été décidé de modifier le nom de l'association pour tenir compte des 12 adhérents de Bannans qui ont été accueillis par le club qui s'appelle désormais Club de l'amitié Bulle-Bannans.

Le Maire salue cette belle preuve d'amitié de nos voisins de Bulle.

En conséquence, la commune de Bannans se doit de participer aux frais du club au prorata du nombre d'adhérents de Bannans comme le fait la commune de Bulle pour ses propres adhérents qui attribue une subvention au club à hauteur de 25 € par adhérent.

Le Maire propose à l'assemblée d'attribuer au Club de l'amitié Bulle-Bannans une subvention de 300 € qui correspond à 25 € x 12 adhérents.

Le conseil donne son accord pour le versement de cette subvention.

➤ Nouvelle organisation du département en faveur des personnes âgées.

Le Maire donne lecture du courrier émanant du département concernant une expérimentation menée sur le Pays Horloger. Le département y a déployé des « points relais autonomie » et va les généraliser sur tout le département. Dans le but d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, un travail d'ensemble sera réalisé autour du futur service public départemental de l'autonomie (SPDA).

➤ Aménagement d'un espace ping-pong

Un devis de 3 812 € HT pour la fourniture et la mise en place d'une table de ping-pong a été reçu. L'état du terrain multisports pose question, notamment le grillage, qui devient dangereux pour les enfants.

Une entreprise spécialisée est venue à l'automne prendre les dimensions mais nous n'avons jamais reçu son devis. Il faut donc relancer cette entreprise et en contacter d'autres afin de pouvoir comparer leurs offres respectives.

6. Bois et forêts

- ONF : proposition de convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route.

L'ONF propose un programme annuel de mise à disposition de bois façonnés en bordure de route.

Les membres du conseil autorisent le Maire à signer la convention avec l'ONF.

7. Milieux naturels

- Visite berges Drugeon le 17 octobre : C.R Adèle Coulombier de l'Epage

La commune a reçu le compte rendu de Mme Coulombier qui précise que :

- L'enlèvement des joncs sous les arches sera réalisé par le département puisqu'il est propriétaire des ponts.
- Un curage du lit serait inefficace voire contre-productif.
- Des saules doivent être, selon les secteurs soit déboisés, soit élagués soit broyés mécaniquement.

Certains points restent à éclaircir, voire à discuter, notamment concernant le nettoyage du lit du Drugeon. Il est proposé de provisionner ces travaux dans le prochain budget.

8. Divers

- Caserne des pompiers à Bulle : Demande d'infos au département

Le Maire donne lecture des différents échanges avec le directeur de cabinet du département qui nous a informés que le lancement du projet de la caserne a été officiellement acté le 11 décembre. Concernant la participation aux travaux de plateformage, le maire propose de la limiter à 25.000 € maximum compte tenu que la commune de Sainte Colombe ne contribue qu'à hauteur de 10.000 €.

Le conseil valide cette proposition.

- Demande pour l'installation d'un food-truck le jeudi soir

Une demande de projet d'installation de food-truck le jeudi soir pour des « frites belges » a été formulée. Cela est perçu comme un service à la population.

En conséquence, le conseil donne son accord.

- Offre d'emploi

Compte tenu de l'impossibilité de renouveler le contrat de travail de Mme Guignard, le Maire propose de publier une offre d'emploi pour la gestion des 2 salles communales, le ménage de la mairie ainsi que la distribution des différents documents dans les boîtes aux lettres.

La séance est levée à 22h00

Le Maire

